

*Initiatives ministérielles*

méchant séparatiste du Québec qui veut venir les entretenir de leurs problèmes, du fait qu'il s'agit du critique aux Affaires indiennes et qu'il peut questionner le ministre régulièrement, indispose un peu les gens. Ils étaient un peu craintifs. J'ai découvert là des gens formidables, des guerriers. Je les appelle «les guerriers» parce que les Chilcotins se targuent d'avoir été la seule nation autochtone au Canada à avoir mené une guerre contre les Blancs et de l'avoir gagnée.

• (1635)

Vous savez que l'ensemble des autochtones au Canada disent qu'ils ont peut-être mené des guerres, un camp contre l'autre camp, mais vraiment pour les Chilcotins c'était défini et ils en étaient fiers. Ils mentionnaient même les noms des guerriers de l'époque qui avaient participé à la bataille. Pour eux, c'était clair que les Chilcotins avaient défait les Blancs qui voulaient envahir leur territoire, mais naturellement n'ont pas pu résister longtemps à cette première victoire. Ils ont constaté à partir de ce moment-là qu'il y avait un envahissement progressif de leur territoire.

Cela a fait en sorte que des promesses qui avaient été faites à l'époque, et je pense que c'est digne de mention aussi, vous savez que ce n'étaient pas nécessairement des contrats signés entre le premier ministre, Sa Majesté la Reine et le représentant des autochtones. Même les cours, actuellement, commencent à reconnaître que les signatures de type verbal, les engagements verbaux de l'époque avaient force de loi parce que les autochtones ne savaient absolument pas—il leur fallait des traducteurs pour faire traduire les propos des Blancs, et les Blancs, il leur fallait des traducteurs pour comprendre les propos des autochtones. Donc, les ententes verbales avaient force de loi. Les tribunaux commencent à le reconnaître.

À l'époque on avait dit: «Écoutez, on reconnaît la nation chilcotin, on reconnaît la vallée Chilcotin comme étant un territoire de chasse, un territoire de pêche pour vous.» Ce qui est arrivé aux Chilcotins est arrivé à plusieurs communautés autochtones au Canada.

Au fur et à mesure que les ans se sont écoulés, que les décennies se sont écoulées, que les siècles se sont écoulés, ils ont été envahis peu à peu. Aujourd'hui, cette fière nation des Chilcotins, cela se résume à six petites communautés qui sont enfermées dans de petites réserves.

Si on regarde, entre autres, depuis 1987, je crois, la population de ces communautés a doublé. Ces gens-là se retrouvent aujourd'hui dans des réserves exiguës, menacés, lorsqu'ils sortent de leurs réserves pour aller chasser, d'être poursuivis par les compagnies papetières et forestières.

Il y a donc d'immenses problèmes, et les Chilcotins attendent impatiemment que la Commission de la Colombie-Britannique sur les traités se mette en branle pour assurer le peu de ressources naturelles qu'il leur reste.

C'est la même chose pour le logement. Il y a quelquefois trois générations sous le même toit. Les Chilcotins aimeraient donc bien voir le processus de négociations non seulement s'enclencher, mais s'accélérer.

Un autre exemple qu'ils m'ont mentionné, sur lequel j'ai dû intervenir, la base militaire dans la vallée de Chilcotin fait des essais de bombardements avec des canons sur le territoire Chilcotin. Les Chilcotins essaient depuis des années de faire

arrêter ces essais de canons, ces essais de bombardements, et ne réussissent pas.

On assiste donc à un surpeuplement des réserves, l'incapacité pour eux d'intervenir sur des sujets vitaux comme le logement, la libre disposition des biens qui devraient être les leurs, vu qu'ils sont les premiers arrivants, l'empêchement d'agir avec efficacité sur une base militaire qui continue le saccage de leurs ressources naturelles. Inutile de vous dire que les Chilcotins attendent avec anxiété que tout cela se règle.

Ils ont des accords aussi, et c'est là qu'on voit la responsabilité des nations autochtones. Les Chilcotins ont un accord avec les Pêches. On se rend compte qu'il y a une vingtaine de personnes qui travaillent du côté des pêches, entre autres pour le saumon. Les priorités qui sont établies sont d'abord celles de conservation. Le concept de conservation est assuré.

On passe à l'autre concept qui est la pêche de subsistance, et ensuite à la troisième étape qui est la pêche commerciale. Les Chilcotins, là-dessus, ont démontré qu'effectivement quand on leur donne ces responsabilités, non seulement ce sont d'excellents environnementalistes, mais en plus ils peuvent s'assurer d'une nourriture de subsistance par rapport à la pêche ou à la chasse.

Il y a des exemples typiques, et on anticipe avec grande ferveur la journée où cela pourra se traduire par des ententes. Malheureusement, pour l'instant c'est bloqué.

• (1640)

Je vous dirai tantôt à quel niveau, je pense, c'est bloqué. Je pense que le gouvernement fédéral a une responsabilité, mais le gouvernement de Colombie-Britannique a une autre responsabilité. Il va falloir que ces gens s'entendent pour faire avancer les choses, parce que ces communautés autochtones sont prêtes à passer à la table de négociations, mais on assiste à un blocage du gouvernement de Colombie-Britannique. Le gouvernement fédéral, au lieu de faire pression pour que les négociations débloquent, se contente de s'asseoir et de dire: «J'attends que le gouvernement de Colombie-Britannique ouvre les machines et négocie de bonne foi.»

Le problème avec le premier ministre de la Colombie-Britannique, c'est que lorsqu'il est arrivé au pouvoir, c'est un néo-démocrate, il était très, très ouvert à la question autochtone. Mais là, depuis quelque temps, probablement sous la pression des gens du Parti réformiste, il commence à dire: «Écoutez. . .». Ils ont commencé par donner une date créneau pour les Nisga'a, en disant: «Si on ne s'est pas entendu à telle date, ça ne marche pas.» Naturellement, la date est arrivée et là, toutes les négociations sont arrêtées depuis l'été.

Sous la pression de la montée du Parti réformiste dans l'Ouest, le gouvernement Harcourt est en train de reculer et, malheureusement, non seulement il recule, mais il permet, comme je l'ai dit tout à l'heure, que ce saccage des ressources naturelles se poursuive. Entre-temps, les autochtones sont assis les mains liées en voyant leurs ressources naturelles quitter leur communauté, sans qu'ils puissent intervenir.

J'ai rencontré également à Prince-George les Carrier-Sekani. Nous avons eu une discussion très, très ouverte sur la souveraineté. Naturellement, les autochtones, même s'ils sont en Colombie-Britannique, à 5 000 kilomètres du Québec, se préoccupent des conditions de vie et des conditions politiques dans lesquelles évoluent leurs frères et soeurs de l'est du pays, et je parle